

Conditions générales de l'offre de parrainage

Flammes du Monde

L'offre de parrainage est organisée par la société Nova Groupe et son réseau de points de vente Flammes du Monde. Nova Groupe est située au 8 rue d'Helsinki, 13127 Vitrolles et son numéro SIRET est : 75301899300059.

L'opération de parrainage Flammes du Monde commence à partir du 03/01/2022. La société organisatrice se réserve le droit de modifier le présent règlement et les dates de l'opération de parrainage sans préavis.

Conditions de participation du parrain

L'opération de parrainage est limitée seulement aux clients des points de vente Flammes du Monde. Pour parrainer, vous devez avoir plus de 18 ans, être domicilié en France métropolitaine et avoir fait un achat auprès d'un magasin Flammes du Monde.

Condition de participation du filleul

Pour qu'un parrainage soit considéré comme valide, il est nécessaire que le filleul soit majeur, domicilié en France métropolitaine et nouveau client Flammes du Monde.

Offres et récompenses

Cette offre est non cumulable avec d'autres offres. Elle est valable pour tout nouveau client Flammes du Monde effectuant son premier achat dans un magasin du réseau grâce au parrainage client. Le bénéfice pour le filleul est une réduction de 100 € TTC sur son achat de poêle, foyer, insert ou cuisinière. Puis, la récompense envoyée aux parrains, pour tout parrainage validé, est une quantité de combustible correspondant à son équipement ou un cadeau déterminé par le magasin, d'une valeur de 100€ TTC.

La récompense du parrain est disponible sous un délai 30 jours, passé le délai de rétractation de la commande du filleul (14 jours). Nova Groupe se réserve le droit de modifier les récompenses sans préavis, notamment en cas d'indisponibilité.

Réserves, fraudes et spam

Toute fraude, ou tentative de fraude fera l'objet de poursuites conformément aux dispositions des articles 313-1 et suivants du Code pénal.

Les points de vente Flammes du Monde se réservent le droit d'exclure définitivement de l'opération de parrainage tout utilisateur qui lui serait signalé comme ne respectant pas les règles.

Le parrain prend seul la responsabilité de fournir les coordonnées de ses filleuls à la société organisatrice. Il s'engage à ne fournir que les coordonnées de proches susceptibles d'être intéressés par les produits et services de la société organisatrice pour lesquels il aura préalablement obtenu un consentement explicite du filleul.

Informatique et libertés

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/78, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles les concernant en écrivant à la société organisatrice.

Les participants déclarent comprendre et accepter pleinement ce présent règlement relatif à l'opération de parrainage.

Attribution

Le présent règlement est basé sur le modèle mis à disposition gratuitement (sous Licence Créative Commons Attribution 3.0 France) par We Love Customers SAS, établie à l'adresse 22 avenue du Connétable, 35410 CHATEAUGIRON et immatriculée au RCS de RENNES : 820 816 494 et dont le site Internet est accessible à l'adresse <http://www.welovecustomers.fr>.